



The best auto protection products available. Period.

DATE D'INSPECTION REQUISE

JOUR

MOIS

ANNÉE

INSPECTION DE L'INSTALLATION DU MODULE REQUISE

OUI

NON

ESSAI DE PUISSANCE : DÉMARREZ LE VÉHICULE.

(CM-3000) EST-CE QUE LA LUMIÈRE DU MODULE S'ALLUME LORSQUE LE BOUTON D'ESSAI DE PUISSANCE EST ENFONCÉ?

CONNEXION DU FIL DE SORTIE : EST-CE QU'UNE RONDELLE DENTÉE ET UNE VIS DE MISE À LA TERRE ONT ÉTÉ UTILISÉES POUR PÉNÉTRER LA PEINTURE DU VÉHICULE?

EMPLACEMENT DU FIL DE SORTIE (VERT OU BLEU) : EST-CE QUE LE FIL DE SORTIE EST DIRECTEMENT RELIÉ À UN PANNEAU DE CARROSSERIE MIS À LA TERRE À UNE DISTANCE D'AU MOINS 1,2 MÈTRE D'OÙ LE FIL NOIR EST INSTALLÉ?

INSTALLATION APPROPRIÉE : SI LE MODULE N'A PAS ÉTÉ CORRECTEMENT INSTALLÉ, SELON LES DIRECTIVES CI-DESSUS, AVEZ-VOUS CORRIGÉ L'INSTALLATION?

NUMÉRO DE SÉRIE À 17 CHIFFRES DU VÉHICULE (V.I.N.) DOIT ÊTRE REMPLI

NOM DE FAMILLE		PRÉNOM	
RUE			
VILLE	PROV.	CODE POSTAL	

Damage Number:

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| 1. ÉCLATS DE PIERRE     | 6. ROUILLE DE L'INTÉRIEUR VERS L'EXTÉRIEUR |
| 2. ÉGRATIGNURE          | 7. PERFORATION DE ROUILLE (TROU)           |
| 3. BOSSE                | 8. BULLE DE PEINTURE                       |
| 4. ROUILLE EN SURFACE   | 9. DOMMAGE CAUSÉ PAR DES PLUIES ACIDES     |
| 5. DOMMAGE DE COLLISION | 10.  |

NOTEZ LE NUMÉRO DE DOMMAGE À CÔTÉ DE LA ZONE ENDOMMAGÉE INDIQUÉE CI-DESSOUS :

	CÔTÉ PASSAGER	CÔTÉ CONDUCTEUR
TOIT	_____ CUSTODE - ARRIÈRE	_____ CUSTODE - ARRIÈRE
COUVERCLE DU COFFRE/HAYON	_____ CUSTODE - AVANT	_____ CUSTODE - AVANT
CAPOT DU MOTEUR	_____ PORTE - ARRIÈRE	_____ PORTE - ARRIÈRE
FOND DE CAISSE	_____ PORTE - AVANT	_____ PORTE - AVANT
CHÂSSIS	_____ PASSAGE DE ROUE - AVANT	_____ PASSAGE DE ROUE - AVANT
AUTRE	_____ PASSAGE DE ROUE - ARRIÈRE	_____ PASSAGE DE ROUE - ARRIÈRE

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

NOM DU CONCESSIONNAIRE ET SIGNATURE

LE PROPRIÉTAIRE DOIT POSTER CE COUPON DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS DE L'INSPECTION À WARRANTY RECORD CENTER, P.O. BOX 186, CONCORD, ONTARIO L4K 1B4

Un concessionnaire FINALCOAT autorisé doit inspecter votre véhicule annuellement dans un délai d'environ 60 jours de l'anniversaire de la date de traitement originale du véhicule.

L'agent d'étanchéité contre les pluies acides doit être appliqué à nouveau tous les (5) ans (aux frais du propriétaire) 30 jours avant l'anniversaire de la date de traitement originale. Une copie de la facture pour ce service doit être postée en plus du coupon d'inspection.

Ce coupon d'inspection est muni d'un code à barres pour un VIN précis et ne peut pas être utilisé pour un autre véhicule.